



Avis d'annulation d'audience publique

Le 6 mai 2011

Relativement à l'Avis d'audience publique 2011-H-03 :

Demande de Viterro Inc. visant à obtenir une exemption en vertu de la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires* (LSRN) et une révision d'un ordre de la Commission

En raison du retrait de la demande de Viterro Inc. relativement au sujet précité, l'audience publique qui devait se tenir le 8 juin 2011 à l'administration centrale de la Commission canadienne de sûreté nucléaire a été annulée.

Personne-ressource:

Sophie Gingras
Secrétariat de la Commission
613-947-0247
1 800 668-5284